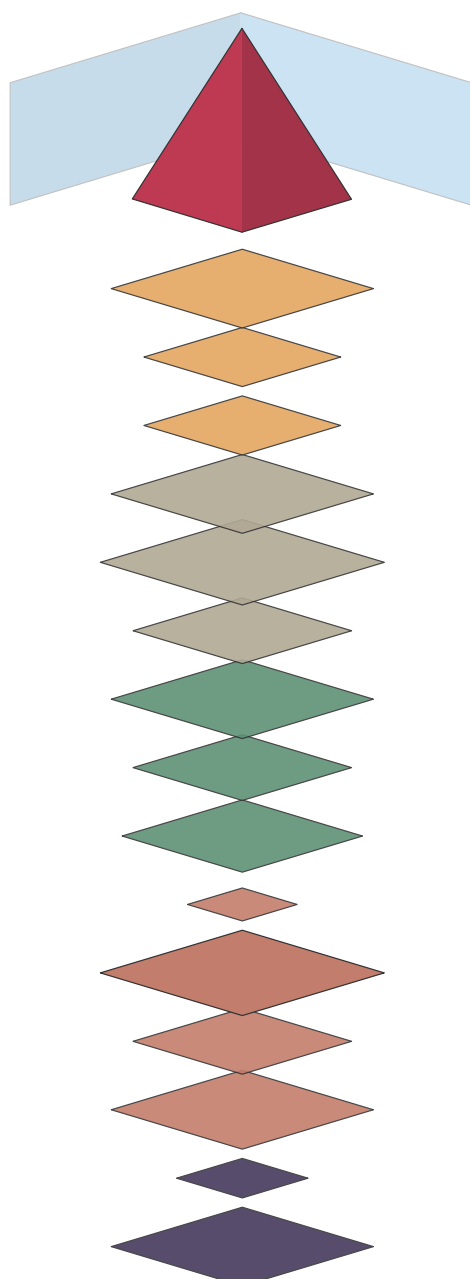


 BÉNIN

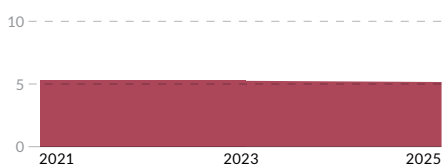


 5.15 $\nearrow 0.17$
SCORE DE CRIMINALITÉ

93^e sur 193 pays $\nearrow 12$

30^e sur 54 pays africains $\nearrow 4$

11^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest $\nearrow 2$



MARCHÉS CRIMINELS **5.20** $\nearrow 0.23$

TRAITE DES PERSONNES **6.00** $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ÊTRES HUMAINS **4.50** $\nearrow 0.50$

RACKET D' EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION **4.50** $\nearrow 0.50$

TRAFIC D' ARMES **6.00** 0.00

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **6.50** $\nearrow 0.50$

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **5.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **6.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **5.00** 0.00

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **5.50** $\nearrow 0.50$

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES **2.50** $\nearrow 2.00$

COMMERCE D' HÉROÏNE **6.50** $\nearrow 0.50$

COMMERCE DE COCAÏNE **5.00** 0.00

COMMERCE DE CANNABIS **6.00** 0.00

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **3.00** $\nearrow 1.50$

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **6.00** 0.00

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ **5.10** $\nearrow 0.10$

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **1.00** $\nearrow 1.00$

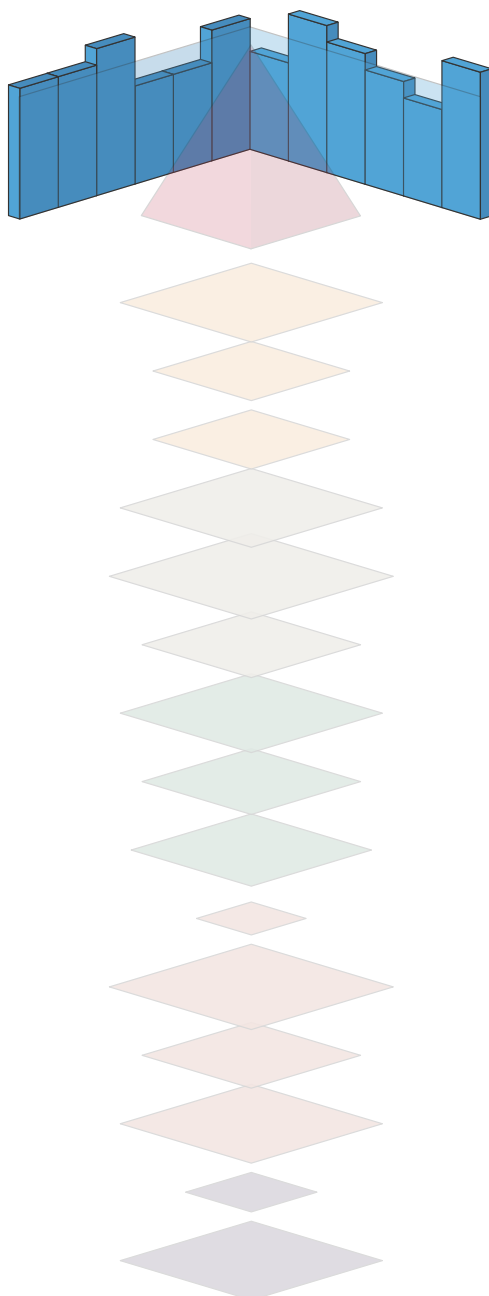
RÉSEAUX CRIMINELS **6.00** $\nearrow 0.50$

ACTEURS INTÉGRÉS À L' ÉTAT **6.00** 0.00

ACTEURS ÉTRANGERS **8.00** 0.00

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **4.50** 0.00

 BÉNIN



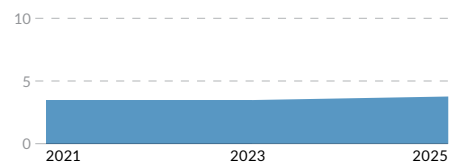
3.75 $\nearrow 0.25$

SCORE DE RÉSILIENCE

143^e sur 193 pays $\nearrow 3$

27^e sur 54 pays africains $\nearrow 2$

9^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest -



LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	4.00	$\nearrow 0.50$
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	4.00	0.00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	4.50	0.00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	3.00	0.00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	4.00	0.00
FORCES DE L' ORDRE	3.00	0.00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	4.50	0.00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D' ARGENT	4.00	0.00
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	3.50	0.00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	3.00	$\nearrow 0.50$
PRÉVENTION	4.50	0.00
ACTEURS NON ÉTATIQUES		$\nearrow 0.50$
		$\nearrow 1.00$
		$\nearrow 0.50$



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par
l'Union européenne et mis en œuvre par
l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL,
en collaboration avec Global Initiative
Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes reste courante au Bénin, étant à la fois un pays source, de transit et de destination pour les personnes trafiquées. Les enfants issus de milieux défavorisés et sans documents d'identité, en particulier dans les zones rurales, sont les plus exposés. Les victimes se voient généralement promettre une éducation ou un emploi par des proches ou des membres de leur communauté, ce qui débouche sur l'exploitation sexuelle ou le travail forcé comme domestiques, dans l'agriculture, le commerce ou l'artisanat. Si la traite est principalement interne, le Bénin est également un pays source et de transit pour la traite internationale. Des victimes béninoises, y compris des enfants, ont été envoyées en République du Congo, au Nigéria, au Gabon et dans les États du Golfe. À l'inverse, des enfants du Togo, du Burkina Faso et du Niger sont souvent envoyés dans le nord du Bénin où ils sont astreints à la mendicité forcée. Les femmes victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle transitent fréquemment par le Bénin depuis le Nigéria, en route vers les zones d'extraction aurifère au Mali et au Sénégal. Des cas de travail forcé impliquant des travailleurs venus d'aussi loin que la Thaïlande et la Corée du Nord soulignent la dimension mondiale de la traite béninoise. Les acteurs de la traite sont aussi bien des réseaux criminels organisés que des individus isolés, dont beaucoup sont eux-mêmes d'anciennes victimes de la traite. Parmi les acteurs fréquents de l'exploitation figurent les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les fonctionnaires et les écoles coraniques qui obligent les élèves à mendier.

Le trafic d'êtres humains au Bénin est relativement peu développé et reste un marché de faible envergure, peu rentable et (dans l'ensemble) non violent. En tant que membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bénin autorise la libre circulation des ressortissants de la CEDEAO et les personnes sans papiers peuvent également franchir les frontières en versant des pots-de-vin aux fonctionnaires, comme à la frontière entre le Bénin et le Togo. Cela réduit quelque peu le besoin de réseaux de trafic formels, mais les migrations, tant volontaires qu'irrégulières, par le Bénin continuent de créer des opportunités pour les trafiquants. Le Bénin sert de plaque tournante informelle pour la migration irrégulière du Nigéria vers l'Afrique du Nord et l'Europe. L'un des principaux couloirs de trafic terrestre passe par la frontière à Seme, continue vers le nord à travers le Burkina Faso ou le Niger, vers la Libye ou l'Algérie. Les itinéraires de trafic depuis le Ghana et le Togo traversent également le Bénin. Depuis avril 2023, lorsque l'insécurité croissante au Sahel a perturbé les lignes de bus entre le Burkina Faso et le Niger, le nord du Bénin est devenu une zone de transit

clé pour les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. La fermeture du pont Malanville-Gaya en juillet 2023 à la suite du coup d'État militaire au Niger n'a été qu'une perturbation temporaire. Après l'échec des efforts de répression du côté béninois contre les transports informels et les traversées du fleuve Niger en mai 2024, il est apparu clairement que le secteur du trafic de migrants s'était simplement adapté et avait profité de la flambée des prix.

L'extorsion, notamment les enlèvements contre rançon et la taxation illégale par des organisations extrémistes violentes, constitue un problème majeur. L'afflux de groupes en provenance du Burkina Faso et du Niger a considérablement affecté la sécurité dans les départements septentrionaux d'Atacora et d'Alibori. Des groupes tels que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM) prélèvent de plus en plus souvent la zakat (une taxe islamique) sur les communautés qui vivent dans le complexe du parc national W-Arly-Pendjari (WAP), à la tricontière entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. D'autres groupes criminels sont actifs, ciblant souvent les éleveurs fortunés plus au sud, dans les régions du Borgou et du Plateau. Les enlèvements sont monnaie courante, les groupes armés transportant les victimes à moto à travers les forêts et les rivières jusqu'au Nigéria et laissant des numéros de téléphone nigériens aux familles des victimes pour la négociation des rançons.

COMMERCE

Le trafic d'armes est un problème continu et préoccupant au Bénin. La demande interne est largement alimentée par des groupes extrémistes tels que le JNIM dans le nord. Dans le même temps, les civils, en particulier les commerçants vulnérables tels que les éleveurs transfrontaliers, acquièrent des armes pour se défendre. Les réseaux criminels impliqués dans le commerce des armes opèrent dans différents pays, avec des chaînes d'approvisionnement s'étendant au Niger, au Burkina Faso, au Mali, au Ghana et au Nigéria. Étant donné que les parcs nationaux du nord du Bénin, qui font partie du complexe WAP, permettent à des groupes tels que le JNIM de se déplacer facilement d'un pays à l'autre, ils constituent la principale voie d'acheminement pour les armes illicites et autres équipements.

Le commerce de produits de contrefaçon, en particulier de médicaments contrefaits et d'alcool frelaté (connu localement sous le nom de sodabi), restent très répandus. Le Bénin est principalement un pays de destination en raison de la forte demande locale, due à l'accès limité à des produits pharmaceutiques légitimes et abordables. Le marché de Danktopa et les pharmacies clandestines de Cotonou sont des centres bien connus pour le commerce de médicaments contrefaits, dont les produits proviennent principalement d'Inde, du Pakistan et de Chine, ainsi que d'Europe. De

nombreux médicaments contrefaits sont introduits en contrebande depuis le Nigéria, souvent dans des emballages trompeurs, et vendus discrètement à des clients de confiance. Le complexe WAP a également été utilisé par des groupes extrémistes violents pour acheminer des médicaments à leurs combattants. Les montres de luxe contrefaites sont également largement vendues, ce qui reflète une demande constante pour des répliques abordables, et le Bénin occupe une place importante dans les expéditions de contrefaçons à destination de l'UE. Malgré leurs efforts, l'application de la loi est entravée par l'insuffisance des ressources pour les services douaniers et policiers.

Le commerce illicite de biens de consommation soumis à accise, en particulier le tabac et l'alcool, est courant, favorisé par la porosité des frontières et une application limitée de la loi. Le Bénin sert à la fois de pays de transit et de destination pour les produits du tabac de contrebande. Les itinéraires commencent souvent en Libye et en Algérie, traversent le Bénin et rejoignent des pays voisins comme le Niger, le Nigéria, le Togo et le Mali. La majorité des participants sont des trafiquants à petite échelle originaires du Bénin et des pays voisins. Les contrebandiers ont tendance à utiliser des motos pour le transport routier et, dans une moindre mesure, des pirogues et des barges pour naviguer sur les voies navigables intérieures. Le Bénin est donc également un point de transit important pour le commerce illicite de motos (une ressource opérationnelle essentielle pour les groupes militants opérant dans le nord) qui entrent dans le pays par le port de Cotonou.

ENVIRONNEMENT

La criminalité liée à la flore reste un problème au Bénin, mais l'ampleur de l'exploitation forestière illégale dans le pays est considérablement moindre que dans les années 2000 et 2010, où il y avait eu une forte augmentation de la déforestation. Aujourd'hui, la criminalité liée à la flore n'est pas considérée comme un problème aussi grave au Bénin que d'autres crimes environnementaux tels que le commerce d'animaux protégés. Néanmoins, le commerce du bois de rose reste important, avec une demande significative provenant de Chine. L'exploitation forestière illégale est répandue dans des zones telles que le parc W, où les activités extrémistes sont en augmentation, ce qui contribue à la dégradation de l'environnement et alimente l'instabilité en finançant des groupes armés.

Le braconnage et le trafic d'espèces menacées continuent de menacer la biodiversité et la conservation. Les pangolins font partie des espèces les plus trafiquées, en raison de la demande des marchés de médecine traditionnelle en Chine et des croyances locales concernant leur valeur médicinale et sociale. L'ivoire d'éléphant, la graisse de lion et la peau de panthère sont également très recherchés, en particulier dans le complexe WAP. Les itinéraires du trafic d'espèces sauvages passent souvent par Cotonou, qui sert de plaque tournante régionale en raison de son port maritime et

de son aéroport. Les groupes extrémistes violents tirent indirectement profit du braconnage, collaborant parfois avec les chasseurs ou offrant leur protection en échange de ressources. Malgré le soutien d'ONG internationales, les efforts de conservation sont entravés par les opérations antiterroristes et les allégations de corruption au sein des services chargés de la gestion des eaux et forêts.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables concerne principalement la contrebande de carburant et, dans une moindre mesure, l'extraction illicite d'or. La contrebande de carburant est très répandue, le carburant illicite représentant la grande majorité du marché. Une fois encore, le Bénin sert de pays de transit : du carburant bon marché est introduit clandestinement dans de petits conteneurs à bord de motos depuis le Nigéria et acheminé via le Bénin vers le Burkina Faso, le Togo, le Niger et le Mali. Bien que les prix du carburant au Nigéria aient augmenté depuis la suppression des subventions en 2023, ils restent inférieurs à ceux pratiqués au Bénin, ce qui maintient l'avantage financier de la contrebande transfrontalière. Le carburant est également fourni illicitement aux groupes armés opérant dans le complexe WAP, principalement par des habitants des villes et villages situés à la périphérie des parcs. Cela ne signifie pas nécessairement un soutien idéologique : les groupes armés sont prêts à payer des prix beaucoup plus élevés et le profit est une forte incitation pour les négociants locaux en carburant. L'extraction aurifère, en revanche, est concentrée dans la région de l'Atacora, en particulier à Kouatena, Gnagnamou et Tchantangou. L'extraction minière illégale se pratique souvent dans des zones dépourvues de contrôle réglementaire et est associée à la dégradation de l'environnement et à la consommation de drogues, notamment le tramadol et le cannabis. Les mineurs artisanaux sont à la fois des habitants locaux et des travailleurs migrants venant des pays voisins. Les groupes extrémistes violents tirent profit de ce commerce en taxant les mineurs et en leur offrant leur protection.

DROGUES

Le commerce de cocaïne est bien établi, le Bénin servant principalement de plaque tournante de transit pour les expéditions maritimes de gros en provenance d'Amérique du Sud vers l'Europe ou l'Asie de l'Ouest, ou vers les routes de trafic terrestres vers le nord qui traversent le Sahel. Cotonou est un nœud central, les trafiquants dissimulant les drogues dans des cargaisons et falsifiant les documents d'expédition pour masquer leur origine. La frontière de Seme facilite également le trafic terrestre entre le Nigéria et le Ghana via le Bénin.

Le commerce de cannabis est très répandu et s'intensifie, en particulier dans les régions du nord. Le cannabis est cultivé localement à Atacora et Donga, et souvent vendu par les épouses des producteurs, avant d'être acheminé vers les pays voisins, notamment le Togo, le Burkina Faso, le Mali et le Nigéria. Des groupes extrémistes opérant dans

le nord seraient désormais impliqués dans ce commerce. Depuis 2020, des volumes croissants de résine de cannabis sont trafiqués par voie maritime du Maroc vers le golfe de Guinée à bord de divers navires non conteneurisés, notamment des vedettes rapides, qui déchargent leur cargaison le long des côtes ouest-africaines, le Bénin étant l'un des principaux pays de débarquement. La consommation nationale est très répandue, en particulier chez les jeunes, les mineurs et les travailleurs agricoles. Le cannabis revêt une importance culturelle et est traditionnellement utilisé dans la médecine et les rituels.

Le commerce de drogues de synthèse, en particulier du tramadol et des méthamphétamines, est bien établi. Le Bénin est une importante plaque tournante pour le transit et l'importation de tramadol, qui provient principalement d'Inde. Après être entré dans le pays par des zones clés telles que Malanville, Cotonou et Porto Novo, le trafic de drogue s'effectue par le biais du système postal et à bord de petits bateaux qui traversent le fleuve Niger, en particulier depuis la fermeture de la frontière entre le Niger et le Bénin. Les consommateurs locaux sont notamment des mineurs, des ouvriers agricoles et des travailleurs du secteur des transports. Le trafic de méthamphétamine est en hausse, le Bénin représentant une part importante des saisies effectuées en Afrique de l'Ouest ces dernières années. L'éphédrine, un précurseur chimique, est également acheminée clandestinement du Ghana vers le Bénin, puis vers les laboratoires de méthamphétamine nigériens.

En revanche, le commerce d'héroïne au Bénin est relativement limité. Bien qu'il y ait eu quelques saisies ces dernières années, la consommation nationale semble faible et le marché n'est pas aussi développé que pour d'autres drogues.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

La cybercriminalité est une préoccupation majeure au Bénin, où le nombre d'incidents augmente en raison de la numérisation croissante du pays. Les autorités ont qualifié la cybercriminalité de menace pour la sécurité nationale et ont intensifié les opérations de police et les arrestations ces dernières années. Cependant, les données disponibles ne permettent pas de distinguer clairement la criminalité cyberdépendante de la criminalité cyber-facilitée, ce qui rend difficile d'évaluer précisément l'ampleur du problème. La plupart des infractions liées au cyberspace semblent prendre la forme de crimes financiers cyber-facilités.

Malgré des préoccupations croissantes, les données disponibles indiquent que le Bénin ne fait pas partie des pays les plus gravement touchés.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le Bénin est confronté à un large éventail de criminalité financière, notamment la fraude cyber-facilitée, l'évasion fiscale et le détournement de fonds. Les fraudeurs en ligne, connus localement sous le nom de *gayman*, créent de fausses identités sur les réseaux sociaux pour solliciter de l'argent. La fraude et l'évasion fiscales par les multinationales restent un problème, avec des méthodes telles que la manipulation des prix de transfert et la sous-capitalisation (lorsqu'une entreprise transfère ses dettes, ses actions ou ses achats entre des entités liées afin de minimiser son exposition fiscale), et le chalandage fiscal (opérer depuis un autre pays afin de tirer parti de son accord de double imposition avec le gouvernement béninois). Le détournement de fonds publics est également très répandu et il est courant que les fonds destinés à des projets soient dépensés sans aucun résultat, ce qui témoigne de faiblesses systémiques dans la gouvernance financière.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Il n'existe pas au Bénin de groupes de type mafieux notables au sens conventionnel du terme. Le paysage du crime organisé au Bénin se caractérise par des réseaux criminels aux affiliations souples plutôt que par des structures hiérarchiques rigides. Ces groupes sont impliqués dans divers marchés illicites, tels que le trafic d'armes, de carburant, d'or, d'animaux sauvages et la traite des personnes. Le complexe WAP est une plaque tournante pour ces activités, en partie en raison de l'accès limité des populations environnantes aux marchés formels. Ces réseaux criminels sont souvent liés à des groupes extrémistes violents, qui dépendent des flux illicites pour le soutien financier et logistique. Par exemple, des réseaux de trafic d'armes fourniraient des armes à des organisations extrémistes violentes dans le nord du pays.

Des acteurs intégrés à l'État facilitent plusieurs marchés criminels au Bénin, en particulier aux niveaux inférieurs du gouvernement. Des fonctionnaires ont été impliqués dans la traite des personnes, en particulier par le biais de la pratique du *vidomegon*, qui consiste à envoyer des enfants dans des familles plus aisées pour qu'ils y reçoivent une éducation ou une formation professionnelle, mais qui les soumettent ensuite au travail forcé ou au trafic sexuel. Les opérations de trafic de carburant et de drogue ont bénéficié de la complicité de fonctionnaires et des forces de sécurité, qui percevaient des taxes non officielles auprès des transporteurs. Des acteurs intégrés à l'État se sont également livrés à la criminalité financière, notamment des détournements de fonds et des versements frauduleux.

Les acteurs étrangers exercent une influence considérable sur le paysage criminel du Bénin et les criminels nigériens restent dominants sur plusieurs marchés illicites. Les réseaux de passeurs nigériens collaborent avec leurs homologues béninois pour faire passer des personnes par le Bénin vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Des ressortissants nigériens

sont également très impliqués dans le commerce illicite de carburant (ils s'approvisionnent en carburant moins cher dans les villes frontalières du Nigéria pour le revendre ensuite illégalement au Bénin) ainsi que dans la fraude cyber-facilitée. Un réseau de passeurs de migrants originaire du Niger serait également actif. Des opérations d'exploitation forestière financées par des fonds chinois ont été associées à des crimes environnementaux, et des groupes extrémistes violents étrangers, tels que le JNIM, ont établi des bases stratégiques dans les régions du nord du Bénin. Le JNIM exploite les marchés illicites, notamment la contrebande d'or et de carburant, le trafic d'armes, la criminalité liée à la faune, ainsi que l'extorsion dans le cadre de sa stratégie

globale de gouvernance. L'expansion des activités de ces groupes étrangers au Bénin s'est accompagnée d'une escalade correspondante de la violence.

Les acteurs du secteur privé au Bénin sont de plus en plus impliqués dans la criminalité financière, en particulier la fraude fiscale. Cette situation est aggravée par la corruption généralisée parmi les douaniers et dans les marchés publics. De plus, le lien perçu entre certains acteurs du secteur privé et l'élite politique a créé un climat d'impunité et sapé les efforts de lutte contre la corruption. Ces dynamiques ont contribué à intégrer les activités criminelles dans l'économie formelle, en particulier dans les secteurs du commerce et de la finance.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Les dirigeants politiques du Bénin tentent de lutter contre le crime organisé, mais celui-ci se montre résistant, en partie à cause du récent recul démocratique. Ces dernières années, le Bénin cherche à lutter contre le crime organisé transnational et le terrorisme par le biais de la coopération internationale, alors même que sa gouvernance intérieure se détériore. Les dernières élections législatives ont créé une opportunité, les partis d'opposition faisant leur retour au parlement après quatre ans d'absence, mais cette nouvelle libéralisation reste fragile. En mars 2023, les lois électorales ont été modifiées afin d'augmenter les seuils de représentation et de restreindre le parrainage des candidats, une mesure qui a été critiquée car elle renforce la domination du parti au pouvoir. Néanmoins, la lutte contre les menaces à la sécurité intérieure figure au premier plan de l'agenda politique. Les régions du nord font face à une escalade de la violence liée à des groupes extrémistes violents, en particulier le JNIM. Le gouvernement a fait preuve de détermination militaire dans la lutte contre ces groupes, mais n'a obtenu que des résultats limités. Dans le complexe WAP, par exemple, les acteurs criminels et les militants extrémistes coopèrent : ces derniers autorisent les premiers à poursuivre leurs activités en échange de carburant, de motos, de denrées alimentaires et de médicaments.

Les problèmes de sécurité ont été aggravés par des épisodes de tensions politiques, qui ont conduit à l'arrestation de plusieurs personnalités politiques et économiques de premier plan. Ces incidents ont suscité des inquiétudes quant aux pratiques autoritaires et à l'utilisation des institutions de sécurité pour réprimer la dissidence. Bien que le Bénin ait été auparavant considéré comme une démocratie stable, les développements récents indiquent une centralisation croissante du pouvoir.

Afin de renforcer la transparence et la responsabilité du gouvernement, le Bénin a créé un tribunal spécialisé chargé de juger les affaires de corruption, de trafic de drogue et de terrorisme. Cependant, son efficacité est contestée et il est accusé de cibler des opposants politiques et des journalistes. Alors que les organisations de la société civile plaident en faveur d'une bonne gouvernance et d'un contrôle citoyen, la corruption reste très répandue. La suppression de l'obligation pour les responsables politiques de déclarer leurs avoirs et le renforcement des restrictions d'accès à l'information, par exemple, suggèrent un recul de la transparence.

La coopération internationale est un domaine dans lequel le Bénin est relativement solide. Le pays est partie à la plupart des grandes conventions sur la criminalité organisée et entretient des relations constructives avec les organisations multilatérales telles que les Nations Unies, l'Union africaine et la CEDEAO. Le pays a participé à des initiatives transfrontalières de lutte contre les trafics avec le Gabon, le Nigéria, le Togo et la République du Congo, et des efforts coordonnés de rapatriement des criminels. Dans le cadre de la loi intitulée Global Fragility Act, le Bénin bénéficie d'un soutien ciblé pour les forces de l'ordre, les réformes du secteur judiciaire et la résilience des communautés frontalières. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a soutenu plusieurs initiatives, notamment des programmes de formation destinés aux magistrats et aux enquêteurs sur le trafic d'armes à feu et les drogues de synthèse, et a facilité la mise en place d'équipes d'enquête conjointes avec le Burkina Faso. D'autres partenariats ont ciblé les crimes environnementaux, le recouvrement d'avoirs et la cybersécurité, notamment la ratification par le Bénin des conventions de Malabo et de Budapest. Cependant, un différend diplomatique avec le chef de la junte militaire au Niger, qui a débuté en 2023 et s'est poursuivi tout au long

de 2024, a entraîné une rupture de la collaboration entre les deux pays concernant l'extrémisme violent, les acteurs de la criminalité et le trafic à leur frontière commune.

Le cadre juridique du Bénin traite de diverses formes de criminalité organisée, avec peu de changements ces dernières années. Des efforts ont été déployés pour combler les lacunes, notamment par le biais d'une loi fiscale introduisant des règles plus strictes en matière de lutte contre l'évitement fiscal et la manipulation des prix de transfert. Le cadre juridique a été encore renforcé par la ratification de la Convention de Malabo sur la cybersécurité et la protection des données personnelles. Néanmoins, certaines lacunes subsistent. Par exemple, la législation béninoise ne prévoit pas d'alternatives juridiques formelles à l'expulsion pour les victimes de la traite qui risquent des représailles.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire béninois se compose de plusieurs niveaux de tribunaux et d'institutions spécialisées, qui traitent les infractions économiques, liées à la drogue et au terrorisme. Malgré l'existence d'unités spécialisées, le système judiciaire est confronté à des problèmes d'indépendance institutionnelle et de capacité. Les nominations judiciaires sont souvent influencées par la politique, les récentes nominations aux tribunaux supérieurs suscitant des inquiétudes quant à l'influence de l'exécutif. Le système judiciaire souffre également d'un sous-financement et d'une expertise limitée dans des domaines juridiques complexes. Pour combler ces lacunes, le Bénin a collaboré avec des partenaires internationaux afin de former des juges aux enquêtes et aux poursuites en matière de traite des personnes, entre autres sujets. Les conditions de détention au Bénin continuent de susciter de graves préoccupations en matière des droits de l'homme. De nombreux établissements sont gravement surpeuplés, avec une population carcérale dépassant trois fois leur capacité. La surpopulation est aggravée par des conditions insalubres, des soins médicaux inadéquats et un accès insuffisant à l'eau et à la nourriture. Le nombre élevé d'individus détenus en attente de jugement, dont certains sont détenus au-delà des limites légales, exerce une pression supplémentaire sur le système. Bien que le gouvernement se soit engagé à mener des réformes, aucune amélioration significative ne s'est encore concrétisée.

Au Bénin, les forces de l'ordre sont principalement composées de la Direction générale de la police républicaine (DGPR), qui a succédé à la police nationale et à la gendarmerie. La DGPR comprend la Direction de la police judiciaire (DPJ), chargée d'enquêter sur les formes graves de criminalité organisée. Bien que des partenaires internationaux aient apporté leur soutien au renforcement des capacités, des défis persistent. Récemment, une nouvelle unité chargée de la cybercriminalité, le Centre national d'investigations numériques (CNIN), a été créée, regroupant plusieurs structures antérieures. Cependant, la corruption continue de nuire à l'efficacité des forces de l'ordre. Certains fonctionnaires sont complices de

la traite des personnes, en particulier de l'exploitation des enfants dans le cadre de pratiques traditionnelles. D'autres ont facilité la contrebande de carburant et le trafic de drogue, et des agents des forces de l'ordre ont été arrêtés dans le cadre de saisies d'héroïne.

L'intégrité territoriale du pays reste fragile. Le Bénin a des frontières poreuses avec le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Togo, ce qui permet la circulation non contrôlée des biens et des personnes. La frontière avec le Nigéria à Seme est un point de passage clé pour le carburant, les armes, les produits de contrefaçon et la migration irrégulière. Le complexe WAP, qui chevauche la frontière nord du Bénin, est particulièrement difficile à contrôler en raison de la présence de groupes extrémistes violents. Ces groupes se livrent au trafic de drogue, à l'extraction minière illégale et au braconnage d'animaux sauvages, utilisant les revenus ainsi générés pour financer leurs activités et exercer leur influence sur les populations locales. Des plaques tournantes telles que le corridor Kourou-Koualou et le poste-frontière de Porga avec le Burkina Faso sont cruciales pour le trafic d'armes et de carburant. Depuis février 2023, les autorités béninoises ont renforcé les patrouilles militaires dans ces zones du nord du pays.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Bénin a réalisé des progrès notables dans ses efforts de lutte contre le blanchiment d'argent. Selon des rapports récents, le pays a remédié aux principales lacunes techniques en matière de conformité identifiées lors d'une évaluation antérieure. Parmi les initiatives prises, citons l'élaboration d'un plan d'action, la publication de directives professionnelles pour les secteurs juridique et financier et la création d'une agence nationale pour le recouvrement des avoirs saisis et confisqués. En janvier 2024, le Bénin a adopté une loi uniforme pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Cette loi a élargi la surveillance et introduit des évaluations régionales des risques. La cellule de renseignement financier continue de jouer un rôle actif et participe à des formations régionales sur le recouvrement d'avoirs. Malgré ces réformes, le Bénin reste un pays à haut risque pour le blanchiment d'argent.

L'environnement réglementaire présente des défis majeurs. Les contraintes pesant sur le développement du secteur privé, l'accès aux financements, l'inefficacité bureaucratique, la corruption et des infrastructures numériques et de transport peu fiables ont tous été cités comme des obstacles majeurs à la compétitivité économique du Bénin. Le secteur de l'extraction artisanale de l'or et le commerce illicite de carburant sont des domaines où la surveillance réglementaire est particulièrement faible, notamment dans les régions du nord. Ces marchés fonctionnent avec une supervision minimale, ce qui incite les communautés à se livrer au commerce informel. Le Bénin a récemment attiré des investissements

internationaux visant à soutenir la croissance du secteur privé et la collecte des recettes, mais les faiblesses systémiques continuent de poser des défis.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Le Bénin a intensifié ses efforts pour identifier et aider les victimes de la traite, en particulier les enfants. La collaboration avec des ONG et des donateurs étrangers a permis de favoriser les réunifications avec les familles et de fournir un hébergement à court terme à Cotonou, où des services juridiques, psychologiques et médicaux ont été proposés. Cependant, il n'existe aucune procédure officielle pour identifier ou orienter les victimes adultes, et la capacité d'accueil limitée des refuges continue d'entraver l'accès à la justice. Bien que les autorités aient proposé une aide ponctuelle aux enfants étrangers victimes de la traite, les mesures de protection pour les adultes sont limitées.

En matière de traitement de la dépendance aux stupéfiants, le Bénin fait explicitement référence à la réduction des risques dans ses politiques nationales. Les efforts de prévention se concentrent dans des domaines spécifiques. Le gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action national et des campagnes de sensibilisation sur le trafic et la contrebande de carburant ont été lancées. La Commission de la CEDEAO a soutenu la formation de professionnels pour la prévention de la dépendance aux drogues, tandis que la Direction générale des impôts du

Bénin a mis en place une page web permettant de signaler les fraudes. Malgré ces mesures, des lacunes persistantes dans les services d'aide aux victimes adultes et dans la surveillance des forces de l'ordre continuent de nuire à la prévention.

Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans le soutien aux victimes et la promotion de la transparence. Les ONG sont actives dans la protection des enfants et fournissent un hébergement à long terme aux survivants de la traite. Néanmoins, la société civile est soumise à des pressions.

Des militants et des personnalités politiques ont été arrêtés, en particulier pendant les périodes de tension politique accrue. Des changements réglementaires ont augmenté les coûts de fonctionnement des ONG en imposant une nouvelle inscription et des frais importants. Le paysage médiatique au Bénin est diversifié mais malmené. Bien que le nombre de médias ait augmenté, beaucoup hésitent à publier des articles critiques du gouvernement par crainte d'être suspendus ou fermés. Des journalistes ont été victimes de harcèlement et d'arrestations, en particulier ceux qui couvrent des sujets sensibles tels que les forces de sécurité ou la préservation de l'environnement. Des contraintes structurelles continuent d'entraver le journalisme d'investigation.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.